

L'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) représente le cadre approprié pour la consolidation de la solidarité africaine et la coordination des politiques des Etats membres.

L'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), s'est imposée par sa capacité à affronter les nombreux problèmes que connaît le continent, par ses apports constructifs au mouvement des non-alignés et sa participation à la recherche de la paix et la sécurité dans le monde.

C'est pourquoi l'Algérie estime que son devoir à l'égard de cette organisation consiste en sa consolidation et à faire échec aux tentatives visant sa division.

VI — POLITIQUE DE L'ALGERIE DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

Le bassin méditerranéen n'a cessé d'assumer un rôle essentiel dans les relations extérieures de l'Algérie depuis l'aube de l'histoire ; c'est pourquoi accorde-t-elle une importance particulière aux relations avec les pays du bassin méditerranéen et à leur développement dans l'intérêt général de tous les peuples riverains de la Méditerranée, à l'élimination des causes de tension et des facteurs d'affrontement.

L'Algérie souligne sa disponibilité totale à établir des concertations régulières avec les pays de la Méditerranée et, notamment, avec les pays non-alignés, en vue de mettre fin aux foyers de tension alimentés par les politiques d'agression et de force et débarrasser la région de toutes les flottes, bases et facilités militaires.

L'Algérie a eu déjà à participer à la préparation de conférences méditerranéennes dont certaines se sont tenues en Algérie pour servir ces objectifs. Elle a, en outre, participé aux côtés d'un certain nombre de pays de la Méditerranée, tant arabes qu'européens, à la cristallisation des revendications des peuples, revendications d'autant plus pressantes qu'elles visent à transformer la Méditerranée en un lac de paix.

Tout en exprimant son souci d'établir des relations privilégiées avec les pays méditerranéens non-alignés, l'Algérie œuvre dans le même temps à l'établissement d'un dialogue avec l'ensemble des pays européens du bassin méditerranéen, du fait que la paix et la sécurité des pays méditerranéens constituent un tout indivisible.

Considérant l'interpénétration des liens entre la stabilité, la sécurité et la coopération entre le continent européen et les pays du bassin méditerranéen, l'Algérie n'a cessé d'appeler les Etats européens à accorder tout l'intérêt aux préoccupations des pays de la rive-Sud, notamment dans le cadre de la conférence de la sécurité et de la coopération européenne.

Telle est la condition à même de garantir le retour du bassin méditerranéen à sa vocation historique, son rôle civilisationnel et sa mission dans le renforcement des relations d'amitié entre ses peuples et l'avènement de la paix sur ses rives.

VII — L'ALGERIE ET LES ETATS D'ASIE ET D'AMERIQUE LATINE

L'Algérie, convaincue de l'unité de lutte et d'aspirations qui l'unit aux pays d'Asie et d'Amérique latine, dont elle partage l'attachement au non-alignement et le souci de renforcer l'indépendance nationale, œuvre au développement de ses relations avec les pays de ces deux ensembles, sur la base de l'unité d'action en faveur de l'établissement d'un nouvel ordre dans les relations internationales. L'Algérie œuvre, en outre, au renforcement de la coopération Sud-Sud, au respect du droit de chaque peuple à l'autodétermination, au choix, en toute liberté, de son système politique, économique et social, à l'abri de toute ingérence étrangère.

C'est sur cette base que l'Algérie soutient l'Amérique latine dans ses démarches visant à la préservation des chances de concorde et de coopération conformément à la volonté de ses peuples. L'Algérie s'emploie, sur cette même base, dans le cadre du non-alignement, à la recherche de solutions politiques négociées aux tensions dont souffre le continent asiatique.

De même que l'Algérie appuie les initiatives régionales visant à faire de l'Océan indien une zone délimitarisée et à le transformer en zone de paix et de concorde.

VIII — LES RELATIONS DE L'ALGERIE AVEC LES PAYS SOCIALISTES

L'Algérie n'a cessé d'entretenir avec les pays socialistes des relations d'amitié qui remontent à l'époque de la guerre de libération nationale.

Après l'indépendance de l'Algérie, ces relations se sont renforcées et précisées sur la base du respect de l'indépendance nationale, la garantie de l'équilibre des intérêts et des avantages réciproques ; ce qui a permis aux relations avec ces pays de connaître un développement qualitatif remarquable.

C'est ainsi que la coopération économique et technique avec les pays socialistes a franchi d'importantes étapes et s'est étendue à de nombreux domaines. Cette coopération ne cesse, au demeurant, de se développer sur la base du respect total des options politiques et économiques de l'ensemble des partenaires.

L'Algérie est soucieuse de renforcer cette coopération et d'élargir ses domaines non pas seulement en raison de l'exigence de diversification de la coopération, mais parce que cette coopération intervient, en particulier, dans le cadre d'accords intergouvernementaux.

Il importe d'observer que la coopération économique, scientifique et technique avec les pays socialistes n'a pas épuisé toutes ses potentialités, d'où la nécessité d'œuvrer davantage à son développement dans l'intérêt de tous les partenaires.